

16 sep 2011 -12:22

Appartient à Conseil des ministres du 16 septembre 2011

Défense

Déploiement de militaires belges dans le cadre de certaines missions

Déploiement de militaires belges dans le cadre de certaines missions

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a autorisé le déploiement de militaires belges dans le cadre de certaines missions, en exécution de la décision du Conseil des ministres du 29 avril 2011 :

- la mise en oeuvre de trois militaires, du 3 octobre au 28 novembre 2011, au Bénin afin de former des mécaniciens et d'évaluer des aides-mécaniciens d'hélicoptère A-109 ainsi que de leur dispenser une formation générale sur l'organisation et les procédures "Flight Safety" ;
- la mise en oeuvre d'un militaire durant quatre semaines, à partir de mi-septembre 2011, au Burundi pour une mission d'assistance technique médicale dans le domaine de spécialiste en kinésithérapie au profit de l'hôpital militaire de Bujumbura ;
- la mise en oeuvre de 90 militaires durant six mois, de début octobre 2011 à fin mars 2012, à Kindu/Lokandu en République Démocratique du Congo (RDC) afin de former les militaires congolais du deuxième bataillon des Unités de réaction rapide (322 URR).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>